



## Droit de réclamation avec pôle emploi, précisions

-----  
Par Visiteur

Bonjour,

Voilà, j'ai été inscrite chez pole emploi, pendant 1 mois, il y a presque 1 ans. Récemment ils ont virer sur mon compte une somme d'argent et veulent me la réclamer, ont ils le droit?

-----  
Par Visiteur

Bonjour Madame

Récemment ils ont virer sur mon compte une somme d'argent et veulent me la réclamer, ont ils le droit?  
Est ce que cette somme vous était due?

Cordialement

-----  
Par Visiteur

Non, car j'étais en cae, et ils ont oublier de le noter...

-----  
Par Visiteur

Madame

Dans ce cas malheureusement toute somme indument versée doit être remboursée en vertu de l'article 1376 du code civil: "Celui qui reçoit par erreur ou sciemment ce qui ne lui est pas dû s'oblige à le restituer à celui de qui il l'a indûment reçu".

Cordialement